Mairie d'Ercuis

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N°2024-053

Envoyé en préfecture le 08/01/2025
Reçu en préfecture le 08/01/2025
Publié le 8/01/2025
ID : 060-216002105-20241211-DELIB2024053-DE

SEANCE DU 11 DECEMBRE 2024

Convocation du	**15 OCTOBRE 2024**
Affichage du	**27 NOVEMBRE 2024**

Nombre de membres en exercice	**18**
Nombre de présents	**13**
Nombre de votants	**14**
PROCURATIONS	**01**

Objet : **AVENANT A LA CONVENTION POUR LA FOURRIERE ANIMALE SPA D'ESSUILET ET DE L'OISE**

L'an deux mil VINGT QUATRE, le ONZE DECEMBRE à VINGT heures TRENTE, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Marie NIGAY, Maire.

Présents :
Mme VAN BOXSTAEL Christiane, M MARECHALLE James, Mme LACOUR Aude, M FORGET Bruno, ses adjoints, M BOULARAND Claude, M THOMA Hervé, M BRIAND Hervé, M REZZA Thibaut, M NABONNE Éric, Mme FUSZ Anne, M URCOURT Daniel, Mme ALLAIN Geneviève, ses Conseillers Municipaux

Absents :
Mme MEYFROODT Charlotte,
Mme VIDARD Stéphanie, pouvoir à Mme LACOUR Aude,
M ROSELLE Regis, excusé,
Mme SPIRA Julie,
Mme RIGARD Sabine,

Secrétaire : Mme LACOUR Aude,

VU le Code Rural et notamment les articles L211-24 et L211-26

CONSIDERANT QU'il appartient au Maire d'empêcher la divagation des animaux errants,

CONSIDERANT QUE la fourrière animale est une obligatoire pour les maires,

CONSIDERANT QUE la commune a un contrat avec l'Association S.P.A. d'Essuilet et de l'Oise,

CONSIDERANT QUE l'Association a augmenté ses tarifs, il convient de faire un avenant

VU le projet de contrat proposé,

Après avoir l'exposé du rapporteur

Le Conseil Municipal délibère, à l'unanimité

ARTICLE 1 : **ACCEPTER** l'avenant proposé,

ARTICLE 2 : **AUTORISER** le Maire à signer cet avenant,

Le Maire certifie, en application de l'article L2131- Général des Collectivités Territoriales, que le présent acte est rendu exécutoire le

Le Maire,
Jean-Marie NIGAY

Le Maire
Jean-Marie NIGAY

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355
SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355